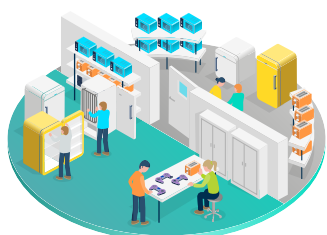


Quelle nouvelle vie pour votre appareil électrique ou électronique ?



L'APPAREIL FONCTIONNE ENCORE

Pensez à le donner à une association.



Les appareils pris en charge par nos partenaires de l'économie sociale et solidaire tels que Emmaüs et Envie seront remis en état et revendus à prix solidaire.



AVEZ-VOUS TENTÉ DE LE RÉPARER ?

Lorsqu'un appareil tombe en panne, le premier réflexe à avoir, c'est la réparation.



Les Français ont encore peu le réflexe de la réparation. Pourtant de plus en plus de solutions existent pour réparer ou faire réparer ses appareils.



IL NE FONCTIONNE VRAIMENT PLUS

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour qu'il soit recyclé :



Bacs de recyclage en magasin



Reprise à l'achat



Dépôt en déchetterie



Les appareils déposés pour recyclage sont envoyés dans l'une de nos 42 usines de recyclage partenaires (41 en France et 1 en Espagne). Ils y seront dépollués, recyclés et/ou valorisés dans le respect des normes environnementales en vigueur.